Impr.LYON.58.00632

9ème Année N° 214 27 JUIN 1957



AVIS DE TRAITEMENT

de la Station d'Avertissements Agricoles

RHONE-ALPES

4, Place Gensoul — LYON
Téléphone : FRanklin 20-86

AVERTISSEMENTS

TOUS TRAITEMENTS (vigne, arbres fruitiers, noyer, p.de terre)

En raison des très fortes pluies des 23 et 24 juin, tous les traitements effectués avant le 23 Juin devront être renouvelés d'urgence, dans toutes les régions, à l'exception des régions suivantes:

ARDECHE: 143, 144, 145 et 142 au sud du Pouzin
DROME: 130, 131, 132 et 136
ISERE: 112 et 113
SAVOIE: 90, 91, 93

Dans ces régions, ils seront renouvelés 12 à 15 jours après l'application précédente.

CARPOCAPSE (pommier, poirier, noyer)

Le traitement conseillé par le bulletin N° 212, en plus du renouvellement imposé par les pluies dans les régions ci-dessus, devra être étendu aux altitudes suivantes en toutes régions:

- avant le 1er Juillet:

  Drôme et Ardèche: de 800 à 1000m.
  Rhône, Ain, Isère et Savoie: de 650 à 850m.
  Loire et Hte Savoie: de 500 à 700m.

- entre le 6 et le 9 Juillet:

  toutes plantations situées au-dessus de ces limites.

Le Contrôleur chargé des
Avertissements agricoles
P.LATARD

L'Inspecteur de la
Protection des végétaux
A.PITHIOUD

7210